

Plan de session de formation

Attention à la Marche

Les bonnes et mauvaises pratiques des travailleurs de la santé dans le domaine des Droits de l'Homme



Développé par : *Rosalinda Terhorst*
James Yeats

Illustrations par: *Arita Charoensuk*
Traduit par: *Sophie Michel*

La Fédération Internationale des Organisations de Santé et de Droits de l'Homme (IFHHRO)

La IFHHRO compose un réseau unique d'organisations actives dédiées à la protection et à la promotion des droits de l'homme liés à la santé. Ses membres et observateurs sont des groupes de droits de l'homme qui s'intéressent aux violations de droits relatifs à la santé, des associations médicales impliquées dans un travail sur les droits de l'homme, ainsi que des organisations qui ont été créées spécifiquement dans le but de mobiliser les travailleurs de la santé autour de la protection des droits de l'homme.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet: www.ifhro.org

Copyright © IFHHRO, 2012

Ce plan de session peut être reproduit à condition que sa source soit spécifiée.
La IFHHRO accepte volontiers les propositions de traduction.
Des copies du plan de session sont disponibles, sur demande, dans d'autres formats.
Pour plus d'informations: ifhro@ifhro.org



Objectifs d'apprentissage

- Iniciar les travailleurs de santé aux problèmes relatifs aux Droits de l'Homme qu'ils peuvent rencontrer sur leur lieu de travail
- Les familiariser aux techniques diverses qui peuvent être utilisées pour faire face à ces problèmes



Groupe cible

Les travailleurs de la santé et étudiants dans le domaine de la santé



Durée

60 minutes



Matériel

- Morceaux de papier numérotés de 1 à 6
 - Des récipients (ou des petits sacs en plastique) pour les morceaux de papier
 - Des pions de couleurs et de formes différentes
- Conseil : boutons / bonbons / trombones avec un morceau de papier coloré



Outils pédagogiques

1. Règles du jeu
2. Les cartes de jeu



Plan de session

Pendant le jeu, les travailleurs de santé seront confrontés à des problèmes relatifs aux Droits de l'Homme et qui peuvent se dérouler dans différents instituts de santé. Ils sont menés à prendre des décisions menant à des situations où une nouvelle décision doit être prise. En jouant au jeu, les travailleurs de santé seront exposés à différents problèmes liés aux Droits de l'Homme et se rendront alors compte du rôle clé qu'ils jouent dans la protection des droits de leurs patients. L'étendue de leur fonction dépend de plusieurs facteurs y compris leurs valeurs et croyances personnelles, leur position, réseaux et leurs compétences.

La meilleure façon de bien faire fonctionner la séance est de commencer par une introduction sur les Droits de l'Homme dans le domaine de la santé et par d'autres séances relatives au rôle des travailleurs de la santé. Un bon point de départ est « jongler avec ses responsabilités ». Ces séances sont disponibles en ligne sur la page IFHHRO le manuel de formation « les Droits de l'Homme pour les travailleurs médicaux » sur www.ifhro-training-manual.org.

Préparation

Préparez un récipient avec des morceaux de papier numérotés de 1 à 6 pour chaque groupe. Photocopiez les outils pédagogiques 1 et 2 pour chaque groupe.

Étape 1 Introduction & Objectifs (5 minutes)

Expliquez brièvement que les travailleurs de la santé sont en contact quotidiennement avec des problèmes liés aux Droits de l'Homme sans même le savoir. Le jeu auquel ils s'apprêtent à jouer suit différents scénarios. Chaque joueur commence comme travailleur de la santé dans un hôpital urbain très fréquenté et devra prendre plusieurs décisions. L'histoire se finira soit positivement soit négativement en fonction des décisions prises. La décision est la leur. Répartissez les joueurs en groupe de 3 ou 4 (peut aussi fonctionner à 5). Expliquez brièvement les règles du jeu. Distribuez les récipients contenant les morceaux de papier numérotés, les règles du jeu, les pions et un jeu de cartes à chaque groupe.

Étape 2 Commencez la partie (40 minutes, en fonction du nombre de joueurs par groupe)

Continuez la partie jusqu'à ce que chaque groupe ait complété 4 scénarios.

Étape 3 Discussion (10 minutes)

Demandez aux participants s'ils ont apprécié le jeu. Signalez que tous les scénarios du jeu sont basés sur des histoires vraies.

Terminez la séance par une brève discussion en utilisant les questions suivantes:

- Quelles ont été les décisions difficiles auxquelles vous avez dû faire face?
- Avez-vous été surpris parfois par les conséquences de vos décisions?
- Quels facteurs vous ont influencé pour prendre votre décision?
- Quel genre d'actions avez-vous rencontré?
- Pensez-vous que les travailleurs de la santé peuvent intervenir? Pourquoi?
- Quels sont les facteurs qui influencent le résultat de votre intervention?

Étape 4 Conclusion (5 minutes)

Concluez la séance par les remarques suivantes:

- Les travailleurs de santé font face à des problèmes de Droits de l'Homme liés à la santé dans leur pratique quotidienne
- Les travailleurs de santé jouent inévitablement un rôle par rapport aux Droits de l'Homme liés à la santé de leurs patients
- L'étendue de leur rôle et de leur action dépendra de chaque travailleur de la santé en fonction de différents facteurs comme leur situation, position, réseaux, disponibilités, temps et ressources financières.

Conseils pour les formateurs:

Un document utile à distribuer à la fin de la séance est le tableau "possibilités d'action", pages 32-33 de « Les étapes clés vers le changement – *Un guide des Droits de l'Homme pour les travailleurs de santé.* » Disponible sur internet (à partir du 15 avril 2012) sur www.ifhhro.org en plusieurs langues.

Outil pédagogique 1 – Les règles du jeu

Préparation

Chaque groupe reçoit un récipient qui contient 6 morceaux de papier numérotés, une copie des règles du jeu, un jeu de carte et des plateaux de jeu.

Placez les cartes sur la table, la face numérotée vers le haut. La carte DEBUT et les cartes 1 à 6 sont en premier et les autres peuvent être placées dessous.

Commencement du jeu

Tous les joueurs choisissent un pion et le placent sur la carte DEBUT. Ils sont tous des travailleurs de la santé dans un hôpital urbain très fréquenté.

Premier tour

- La personne la plus jeune du groupe commence la partie en tirant un morceau de papier du récipient.
- Retournez la carte avec le numero indiqué par le morceau de papier tiré et lisez la situation et les différentes options.
- Choisissez une option et placez le pion sur la carte dont le numéro est déterminé par l'option choisie.

Tous les autres joueurs répètent cette étape jusqu'à ce qu'ils aient tous commencé.

Chacun son tour

Une fois que tous les joueurs ont commencé, le premier joueur tourne la carte où son pion est placé répétant ainsi la première étape. Le jeu continue ainsi jusqu'à ce que la carte finale soit atteinte (cartes 29-34).

Si un joueur atteint une carte de fin, il doit retourner au récipient et tirer une nouvelle carte du début du moment qu'il en reste dans le récipient.

Fin de la partie

Le jeu se termine lorsque tous les joueurs ont tiré une carte de fin au moins une fois ou lorsque le récipient est vide.

Bonne chance!

Outil pédagogique 2 – Cartes de jeu

Imprimez les pages suivantes sur du papier double face et coupez un jeu de cartes pour chaque groupe. On vous recommande d'utiliser du papier épais (120 or 160 g/m²), si possible.



4



Votre patiente est une jeune femme qui voudrait des renseignements sur la contraception. Vous lui dites qu'il faut qu'elle vienne avec son mari mais vous apprenez qu'elle n'est pas encore mariée. La loi vous interdit de donner des informations relatives à la contraception aux couples non mariés.

- A. Vous vous excusez et lui demandez de partir car vous ne voulez pas perdre votre emploi.
→ **Allez à la case 4**
- B. Vous ignorez la loi et lui donnez les renseignements.
→ **Allez à la case 10**
- C. Ce n'est pas la première fois que vous êtes confronté à cette situation, vous lui demandez de partir mais notez sa visite dans votre cahier.
→ **Allez à la case 16**

10



Plus tard dans la journée vous examinez pour la dernière fois avant son accouchement une patiente enceinte atteinte du VIH. La politique de l'hôpital est d'effectuer une césarienne et de stériliser toutes les patientes atteintes du VIH.

- A. Vous l'informez uniquement de la césarienne et la dirigez vers la salle d'opération.
→ **Allez à la case 34**
- B. Vous l'informez de la politique de l'hôpital relative à la césarienne et la stérilisation. Vous vous rendez compte que cette situation ne peut pas continuer ainsi et que quelque chose doit être fait pour la changer.
→ **Allez à la case 16**
- C. Vous l'informez de la politique de l'hôpital, elle désapprouve la stérilisation et vous lui promettez alors de n'effectuer que la césarienne. Vous allez certainement perdre votre emploi.
→ **Allez à la case 25**

16



Vous dînez avec une amie qui travaille dans une organisation non-gouvernementale. Vous lui exprimez vos préoccupations quant aux pratiques de l'organisation. Votre amie vous informe que le Ministre de la Santé va bientôt s'y rendre pour une réunion de consultation où son organisation doit y faire un exposé.

- A. Vous décidez de prendre rendez-vous avec le Ministre.
→ **Allez à la case 19**
- B. Vous décidez de partager vos informations avec un représentant de l'organisation.
→ **Allez à la case 28**
- C. La probabilité que le Ministre partage vos préoccupations est si mince que vous décidez de mener vos propres recherches.
→ **Allez à la case 26**

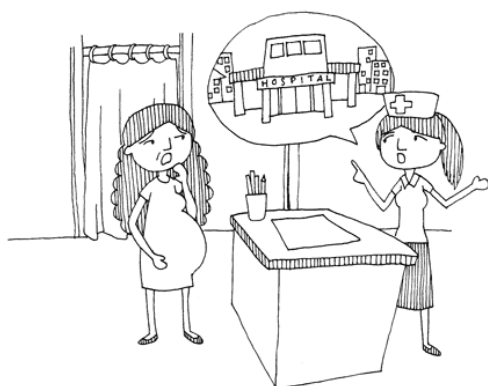
6



Vous rencontrez votre prochain patient dans la salle d'attente et vous entendez vos collègues parler de l'état de santé de ce patient. Le patient est présent et a l'air énervé. Toutes les personnes présentes dans la salle d'attente peuvent entendre la conversation.

- A. Vous confrontez vos collègues à leur attitude.
→ **Allez à la case 12**
- B. Vous vous joignez à la discussion et parlez de vos préoccupations parce que vous venez d'avoir un cas similaire.
→ **Allez à la case 34**
- C. Vous le signalez à la direction de l'hôpital
→ **Allez à la case 18**

10



4



6.

16



26



Vous effectuez une recherche sur internet et faites un inventaire des politiques et directives existantes des associations professionnelles nationales et internationales. Vous vous rendez compte qu'on s'intéresse très peu au sujet et décidez de les contacter.

- A. Vous partagez vos découvertes avec une organisation non gouvernementale et acceptez de témoigner devant un tribunal.
→ Allez à la case 33
- B. Vous contactez des travailleurs de la santé influents et les convainquez d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour des associations professionnelles.
→ Allez à la case 31
- C. Vous décidez de mettre en place une pétition et réunissez des signatures pour convaincre l'association médicale nationale d'adopter une position claire.
→ Allez à la case 29

28



En visitant une organisation non gouvernementale, vous vous rendez compte que les pratiques de votre organisation ne sont pas alignées sur les traités internationaux des Droits de l'Homme que votre gouvernement a ratifiés. L'organisation non gouvernementale prépare un dossier contre le gouvernement..

- A. Vous faites part vos expériences et acceptez de partager votre documentation et de témoigner.
→ Allez à la case 33
- B. Vous découvrez beaucoup d'informations utiles et demandez à l'organisation non gouvernementale de fournir une formation sur la sensibilisation des Droits de l'Homme pour vos collègues à l'hôpital.
→ Allez à la case 27
- C. Vous faites part de vos expériences et proposez à l'organisation non gouvernementale de contacter les organisations professionnelles de santé pour vérifier l'état de leur connaissance dans ce domaine.
→ Allez à la case 26

5



On vous offre un emploi comme travailleur de santé dans une prison locale. Il s'agit d'un poste à temps partiel (une journée par semaine) et le reste du temps vous serez en mesure de continuer votre travail à l'hôpital.

- A. Un changement ne vous ferait pas de mal et acceptez l'offre.
→ Allez à la case 11
- B. Un défi supplémentaire serait de trop et gardez votre emploi à temps plein à l'hôpital.
→ Allez à la case 4

11



C'est votre premier jour à la prison. Le garde à l'entrée vous informe qu'il s'y passe des choses bizarres et qu'il vaudrait mieux que vous fassiez attention. Vous allez voir le directeur de la prison pour vous présenter.

- A. Vous abordez le sujet avec le directeur de la prison.
→ Allez à la case 23
- B. Vous ne faites pas attention à ce que le garde vous a dit. C'est votre premier jour et vous commencerez le travail une fois que vous aurez rencontré le directeur de la prison.
→ Allez à la case 17
- C. Vous gardez en tête les avertissements du garde et décidez de rester vigilant. Vous commencez le travail après avoir rencontré le directeur de la prison.
→ Allez à la case 17

28

26

11

5



23



Le directeur de la prison vous dit que le monde carcéral fonctionne différemment du monde à l'extérieur. Il espère que vous répondrez aux standards nécessaires: aucune information relative au comportement des employés ou des rapports médicaux y compris des informations médicales ne peuvent être interprétées d'une manière qui puisse nuire à l'institution.

- A. Vous vous excusez et promettez que ça ne se reproduira plus.
→ Allez à la case 22
- B. Vous vous excusez et partez en réfléchissant à une solution.
→ Allez à la case 16
- C. Vous décidez que ce poste n'est pas fait pour vous et démissionnez.
→ Retournez à la case DEPART

17



Vous attendez votre prochain patient. Un garde entre en poussant violemment un prisonnier en menottes. Il vous demande de vérifier si le prisonnier est en état pour rentrer dans sa cellule et reste debout derrière la chaise de ce dernier.

- A. Vous demandez au garde d'enlever les menottes mais il vous répond que des règles strictes le lui interdisent. Vous lui dites que vous discuterez de ces règles avec le directeur.
→ Allez à la case 23
- B. Vous examinez le prisonnier et compléter le rapport médical d'une manière neutre.
→ Allez à la case 32
- C. Vous examinez le prisonnier et compléter le rapport médical d'une manière détaillée et ajouter une remarque sur le manque d'intimité lors de l'examen.
→ Allez à la case 23

18



Votre supérieur écoute votre histoire mais vous dit qu'il n'a pas les moyens de changer la situation.

- A. Vous soulevez le problème avec la direction, vous avez beaucoup de travail donc vous y retournez.
→ Allez à la case 30
- B. Vous décidez d'utiliser l'information rassemblée pour écrire un article sur les problèmes que vous avez rencontrés.
→ Allez à la case 29
- C. Vous concluez un accord avec le manager. Vous fermerez les yeux cette fois-ci mais tous les employés devront suivre une formation sur les droits de l'homme et de la santé.
→ Allez à la case 27

22



Plus tard dans la même journée vous voyez la personne que vous avez soignée ce matin. Il a l'air d'aller mieux mais il est manipulé violemment et menacé par un des employés. Vous pensez qu'il ne s'agit pas de la première fois.

- A. Vous confrontez l'employé et lui dites de traiter la personne avec plus de respect.
→ Allez à la case 12
- B. Vous lui dites qu'il ne s'en sortira pas comme ça et que vous en ferez part à votre supérieur.
→ Allez à la case 18
- C. Vous décidez de ne pas chercher la bagarre mais documenterez et contrôlerez son attitude dans les semaines à venir.
→ Allez à la case 16

17

23

22

18



12



Vous discutez avec votre collègue de la manière dont il traite ses patients et découvrez qu'il n'a pas conscience des conséquences de son comportement.

- A. Vous collègue est désolé pour ce qu'il a fait et promet de changer son comportement. Vous lui dites que vous devez en parler à votre supérieur.
→ Allez à la case 18
- B. Vous décidez de joindre vos efforts pour préparer une brochure sur le sujet et la distribuer aux employés et patients de l'hôpital.
→ Allez à la case 31
- C. Vous lui parlez de la formation sur les Droits de l'Homme et de la santé qui se déroule la semaine prochaine.
→ Allez à la case 27

27



Une organisation non gouvernementale organise une formation sur la relation entre les Droits de l'Homme et la santé et le rôle que les travailleurs de santé peuvent jouer dans le respect de ces droits.

- A. Inspiré par la formation vous décidez d'écrire un article sur la pratique quotidienne dans votre organisation
→ Allez à la case 29
- B. Vous vous sentez habilité à joindre un groupe de travail qui développe les directives de l'hôpital.
→ Allez à la case 31
- C. La formation vous a ouvert les yeux et vous avez plein d'idées mais agir prend du temps et vous décidez d'utiliser votre temps pour vos patients.
→ Allez à la case 10

15



Le département des urgences est très occupé et vous emmenez l'homme se faire opérer vous même. Sur le chemin il vous dit qu'il n'a ni papier ni assurance maladie. La politique de l'hôpital spécifie que les patients sans papier ou couverture maladie ne peuvent pas être soignés.

- A. Vous continuez l'opération, cet homme est sur le point de mourir.
→ Allez à la case 25
- B. Vous informez votre patient que vous ne pouvez pas le soigner à moins qu'il ne trouve une solution pour payer.
→ Allez à la case 32
- C. Vous informez votre patient que vous ne pouvez pas le soigner mais réfléchissez à un plan d'action.
→ Allez à la case 16

13



Vous collègue vous explique qu'il y a un manque d'employés qualifiés. Certains patients se plaignent constamment et les examiner constamment prend beaucoup, beaucoup de temps. En plus, si les patients causent des problèmes, ils sont attachés ou isolés.

- A. Vous décidez de parler à votre supérieur.
→ Allez à la case 18
- B. Vous vous rendez compte que vous ne pouvez pas résoudre les problèmes de manque de personnel mais décidez d'examiner le patient après les heures de travail.
→ Allez à la case 30
- C. Vous décidez de contacter le Ministère de la Santé en ce qui concerne le manque de personnel.
→ Allez à la case 19

27



12

13

15

2



Vous recevez un email d'un ami pour un poste d'un an dans un hôpital rural du Nigéria.

- A. Vous décidez que vous avez besoin de changer d'atmosphère et acceptez le poste.
➔ **Allez à la case 8**
- B. Vous êtes satisfait de votre emploi actuel et décidez de continuer vos heures normales a la clinique.
➔ **Allez à la case 10**

3



Vous vous rendez à la clinique quand un homme vous interpelle avec urgence du couloir.

- A. Vous n'avez pas le temps de vous arrêter et de parler aux gens. Vous seriez en retard à la clinique.
➔ **Allez à la case 10**
- B. Vous décidez de vous arrêter et de parler à cette personne.
➔ **Allez à la case 9**

1



Vous venez de commencer à l'unité des soins mentaux. Un de vos patients est un adolescent attaché à sa chaise. Lorsque vous essayez de lui parler, vous vous rendez compte qu'il ne parle pas la langue locale.

- A. Vous demandez à un collègue pourquoi il est attaché.
➔ **Allez à la case 13**
- B. Vous vous arrangez pour qu'un interprète lui parle.
➔ **Allez à la case 7**
- C. Le garçon est assis calmement, vous décidez donc de continuer votre travail.
➔ **Allez à la case 14**

24



Le résultat de votre inventaire montre qu'il y a beaucoup de personnes qui ont un problème avec le comportement des travailleurs de santé et qui ne peuvent pas payer les frais.

- A. Vous organisez une formation pour les employés de l'hôpital.
➔ **Allez à la case 27**
- B. Vous organisez un entretien radiophonique pour dclencher un débat sur ce problème.
➔ **Allez à la case 21**
- C. Vous décidez que des changements structurels sont nécessaires et vous contactez le Ministre de la Santé.
➔ **Allez à la case 19**

3

2

24

1



8



Vous arrivez à l'hôpital rural du Nigéria. Vous découvrez qu'il est situé dans un quartier très pauvre. Beaucoup de patients sont renvoyés car ils ne peuvent pas payer. Après deux semaines, vous découvrez que beaucoup de monde ne s'y rend même pas.

- A. Vous ne pouvez pas faire face à de telles conditions de travail. Vous décidez de rentrer chez vous.
→ retour à la case **DEPART**
- B. Vous acceptez ce système et votre rôle qui est de soigner les patients. Vous allez voir votre prochain patient qui est un homme de 30 ans.
→ Allez à la case **9**
- C. Vous pensez qu'il existe un moyen d'y remédier. Vous allez parler au directeur de l'hôpital avant de commencer votre travail.
→ Allez à la case **20**

9



L'homme décrit des douleurs abdominales intenses et après un examen rapide vous diagnostiquez une appendicite et décidez qu'il a besoin d'une appendicectomie en urgence.

- A. Vous décidez de le soigner de toute urgence, cet homme est sur le point de mourir.
→ Allez à la case **15**
- B. Vous lui dites que vous ne pouvez pas le soigner car il ne peut pas payer. Vous lui donnez l'adresse d'une organisation qui peut peut-être l'aider.
→ Allez à la case **32**

14



Alors que vous discutez avec le garçon, vous entendez un collègue parler d'une femme diagnostiquée schizophrène. La femme se plaint de douleurs abdominales et d'après leur conversation, ça ne serait pas la première fois qu'elle s'en plaint. Votre collègue dit à la femme que « tout ça, c'est dans sa tête ».

- A. Ce n'est pas votre patiente donc vous n'intervenez pas.
→ Allez à la case **32**
- B. Vous décidez d'en parler à votre collègue un peu plus tard.
→ Allez à la case **12**
- C. Vous demandez immédiatement à votre collègue s'il est sûr car vous pensez que les douleurs de la femme sont réelles.
→ Allez à la case **13**

7



L'interprète arrive et il apparaît que l'adolescent se tapait la tête contre le mur car il voulait voir sa mère.

- A. Vous dites au garçon que vous ferez en sorte que sa mère vienne et le libère.
→ Allez à la case **14**
- B. Vous lui dites que sa mère ne sera autorisée à lui rendre visite que s'il arrête de se taper la tête contre les murs.
→ Allez à la case **34**
- C. Vous faites en sorte que sa mère vienne et décidez de rester vigilant à ce genre de traitements.
→ Allez à la case **22**

8

9.



7

14



20



Le directeur de l'hôpital sympathise avec vous mais vous dit qu'il n'a pas les moyens nécessaires pour changer les choses.

- A. Vous êtes satisfait d'avoir au moins essayé de changer les choses et décidez d'examiner votre prochain patient, un homme de 30 ans.
→ Allez à la case 9
- B. Vous vous dites que ce n'est pas assez et faites en sorte d'aller à la radio pour développer la sensibilisation sur ce sujet.
→ Allez à la case 21
- C. Vous décidez de faire un inventaire pour savoir pourquoi les gens se rendent souvent trop tard à l'hôpital.
→ Allez à la case 24

21



L'entretien radiophonique est écouté par un politicien local qui se fait beaucoup d'argent en réduisant les frais hospitaliers. Il n'est pas content de votre intervention et vous recevez des menaces de mort dans votre boîte aux lettres.

- A. La situation vous échappe et la meilleure chose que vous puissiez faire est de soigner vos patients. Votre premier patient à la clinique le lendemain est un homme de 30 ans.
→ Allez à la case 9
- B. Vous ne voulez pas laisser tomber et décidez de contacter le Ministère de la Santé pour leur demander leur soutien.
→ Allez à la case 19
- C. Vous avez entendu parler d'une organisation non gouvernementale locale qui travaille dans ce domaine. Vous essayez de les contacter.
→ Allez à la case 28

25



Le conseil de discipline découvre vos actions. Il vous convoque pour que vous vous expliquiez.

- A. Vous mentez et déclarez que le patient vous menaçait.
→ Allez à la case 34
- B. Vous déclarez avoir fait ce qu'il fallait faire et perdez votre emploi.
→ Allez à la case 29
- C. Vous vous excusez et déclarez que vous pensiez agir dans les règles. Vous promettez que cela ne se reproduira plus.
→ Allez à la case 30

19



Vous envoyez plusieurs emails, plusieurs lettres mais ne recevez aucune réponse du ministère.

- A. Insatisfait du système et du gouvernement vous décidez ne plus pouvoir travailler dans cette organisation.
→ Allez à la case DEPART
- B. Vous ne voulez pas laisser tomber et vous renseignez sur ce que les associations médicales professionnelles recommandent dans de telles situations.
→ Allez à la case 26
- C. Quelque chose doit être fait et vous continuez d'essayer. Vous contactez une organisation non gouvernementale locale pour leur demander leur soutien.
→ Allez à la case 28

21

20

19

25





30



Vous n'avez rien changé. Les droits des patients continuent d'être violés et vous avez toujours les mêmes problèmes.

PERDU

Alors que vos collègues sont toujours de la partie, vous avez une seconde chance et recommencez. Sinon utilisez cette opportunité pour améliorer les Droits de l'Homme en soignant vos vrais patients.

32



Vous découvrez deux semaines plus tard que le patient est mort.

PERDU

Alors que vos collègues sont toujours de la partie, vous avez une seconde chance et recommencez. Sinon utilisez cette opportunité pour améliorer les Droits de l'Homme en soignant vos vrais patients.

34



Vous rendez-vous compte de l'impact sur vos patients? Aimériez-vous être à leur place ?

PERDU

Alors que vos collègues sont toujours de la partie, vous avez une seconde chance et recommencez. Sinon utilisez cette opportunité pour améliorer les Droits de l'Homme en soignant vos vrais patients.

33



Le jugement du tribunal est en cours et vous avez beaucoup de soutien danw cette affaire. Le résultat a l'air prometteur et les directives pour la protection des Droits de l'Homme seront bientôt développées.

BIEN JOUE

Nous espérons que vous continuerez votre bon travail pour l'amélioration des Droits de l'Homme en soignant vos futurs patients!

32

30

33

34



29



Votre action a créé un buzz médiatique. La pression est mise sur les décideurs politiques et une réforme semble probable.

BIEN JOUE

Nous espérons que vous continuerez votre bon travail pour l'amélioration des Droits de l'Homme en soignant vos futurs patients!

31



Vous résolvez le problème avec d'autres collègues qui comprennent que c'est un problème majeur. Ensembles, vous êtes habilités à agir.

BIEN JOUE

Nous espérons que vous continuerez votre bon travail pour l'amélioration des Droits de l'Homme en soignant vos futurs patients!

31



29

Départ

